

OBJET :

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE – TARIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
14 SEPTEMBRE 2020

DATE D’AFFICHAGE  
27 OCTOBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 19  
PRESENTS 16

L’an deux mille vingt, le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet" sise 13 rue des Hauts Fourneaux à Cuverville avec public limité à 25 personnes, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 sous la Présidence de Madame AUBERT Catherine, Maire

Étaient présents

MM. AUBERT CATHERINE - DELVAL GILLES - SASSIER SYLVIE - LEHOUX JEAN-MARIE - GODARD CATHERINE - LASNE NICOLE - LORILLU MAUD - DUCHATELLIER JACQUELINE - NOLIUS YVAN - MARTIN LAURENCE - URVOY ÉRIC - REVEL-BREE FLORENCE - TERNISIEN FRANCK - VOISIN AURELIE - LEHOUX QUENTIN - FAULIN GUILLAUME

EXCUSES: MM. THORAVAL THIERRY - BINET JEAN-PIERRE - MEYRIGNAC CAROLE  
POUVOIRS: MONSIEUR THORAVAL THIERRY A MADAME MARTIN LAURENCE  
MADAME MEYRIGNAC CAROLE A MADAME SASSIER SYLVIE

MONSIEUR DELVAL GILLES EST ELUE SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

- ♦ Vu les comptes rendus des réunions de la Commission Communale "Finances" des 1<sup>er</sup> et 29 septembre 2020,
- ♦ Considérant les obligations tarifaires imposées par la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados afin de permettre à la ville de Cuverville d'obtenir des aides financières,
- ♦ Après en avoir délibéré,
  - Décide à l'unanimité d'adopter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 les tarifs de la garderie périscolaire, comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL	INSCRIPTION REGULIERE		INSCRIPTION REGULIERE 2 ENFANTS ET PLUS		INSCRIPTION OCCASIONNELLE	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
inférieure à 620 €	1.24 €	2.02 €	1.03 €	1.84 €	2.18 €	2.18 €
entre 621 et 1 200 €	1.37 €	2.15 €	1.16 €	1.97 €	2.31 €	2.31 €
supérieure à 1 201 €	1.50 €	2.28 €	1.29 €	2.10 €	2.44 €	2.44 €

Le quotient familial des allocataires CAF et MSA retenu sera celui indiqué au moment de l'inscription sur le site "Cafpro".

Pour extrait conforme, Cuverville le 27 octobre 2020



Le Maire,

Catherine AUBERT

Transmis à la Préfecture le 27 octobre 2020  
Identifiant de l'acte  
Exécutoire le

POUR COPIE CONFORME  
A Cuverville, le 02 novembre 2020

Le Maire,



Catherine AUBERT

MAIRIE DE CUVERVILLE  
20 OCT. 2020  
CALVADOS